



SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE  
ET DE SECOURS DES ALPES-MARITIMES

Extrait des délibérations  
**du conseil d'administration**

-----  
Séance du 19 décembre 2019  
-----

**Présents** : Monsieur Charles-Ange GINESY, président de séance,

*Titulaires* : Monsieur Bernard ASSO, Madame Alexandra BORCHIO-FONTIMP, Monsieur Gérard MANFREDI, Monsieur Michel ROSSI, Monsieur Francis TUJAGUE, Monsieur Auguste VEROLA

*Suppléant(es)* : Madame Janine GILLETTA, Madame Marie-Louise GOURDON, Madame Josiane PIRET, Madame Michelle SALUCKI, Madame Vanessa SIEGEL

*Procurator(s)* : Monsieur Jean LEONETTI à Monsieur Charles-Ange GINESY

**RAPPORT N° 19-58 - ELECTIONS 2020 - COMMISSION DE RECENSEMENT DES VOTES**

Dans la perspective du renouvellement du collège des maires et des EPCI du conseil d'administration du SDIS, des membres de la commission administrative et technique et du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires qui se tiendra dans les quatre mois suivant les élections municipales, il convient de constituer la commission de recensement des votes conformément aux dispositions de l'article R. 1424-13 du code général des collectivités territoriales.

Cette commission comprend les membres suivants :

- M. le préfet, président ou son représentant,
- M. le président du conseil d'administration ou son représentant désigné parmi les membres du conseil,
- deux maires et deux présidents d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) désignés par les membres du conseil d'administration,
- M. le directeur départemental des services d'incendie et de secours ou son représentant.

Compte tenu de ces éléments, il vous appartient de désigner les deux maires et les deux présidents d'EPCI destinés à siéger au sein de cette commission.

**Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité, décide :**

- de désigner pour siéger au sein de la commission de recensement des votes :

- \* M. le maire de la commune de Roquefort-les-pins
- \* M. le maire de la commune de Roquebillière
- \* M. le président du SIVOM de Villefranche-sur-mer
- \* M. le président de la communauté d'agglomération de la Riviera française

*Le président du conseil d'administration  
du service départemental d'incendie et de secours  
des Alpes-Maritimes*



*Charles-Ange GINESY*